

COMMUNIQUE DE PRESSE

Perquisition judiciaire du 16 février 2010 à l'Administration communale de Berchem-Sainte-Agathe

Le 16 février 2010 au matin, une perquisition a eu lieu dans certains bureaux de l'administration communale de Berchem-Sainte-Agathe sur mandat d'un juge d'instruction. L'officier de police a informé les responsables de l'administration qu'une instruction judiciaire était ouverte dans le cadre de certains marchés publics et les noms de certains membres du personnel ont été évoqués. Selon les informations dont dispose la commune, aucune personne n'a été inculpée à ce stade.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins - en sa réunion du mardi 23 février - a décidé de se constituer partie civile contre inconnu pour, d'une part, avoir accès au dossier d'instruction et ainsi être informé et, d'autre part, pour préserver les droits de la Commune s'il apparaissait que des infractions dont elle serait la victime auraient été commises. Les autorités communales prendraient toute mesure administrative qui s'imposerait en fonction de l'évolution de l'instruction.

Dans le respect du travail de la police et de la justice et dans celui de l'honneur et de la réputation des personnes concernées, le Collège des Bourgmestre et Echevins s'abstiendra de tout autre commentaire avant que de disposer d'éléments précis et probants.

La Commune apportera, entretemps, sa pleine et complète collaboration à l'instruction.

Commune de Berchem-Sainte-Agathe
Service Relations Publiques
Vinciane Denis
T.: 02/464.04.96 - GSM : 0476/37.44.67
vdenis@1082berchem.irisnet.be
